



VAYA SOAP
"Le Saint Eve"

**DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT**

19 Avenue Foch
BP 3718
98846 NOUMEA CEDEX

Le directeur à

Gérant
SARL VAYA
BP 3268
98846 NOUMEA CEDEX

N° 2009-13388/DENV

Nouméa, le **18 MAR. 2009**

Objet : Situation administrative du système de traitement des eaux résiduaires domestiques de la résidence "Le Saint Eve" au regard de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement

Référence : éléments enregistrés sous le n°2009-6109/DENV du 4 février 2009

Pièce jointe : délibération n° 9-2009 APS du 18 février 2009

Monsieur,

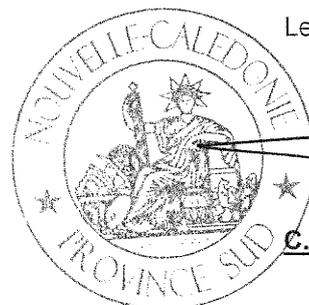
Le système de traitement des eaux résiduaires domestiques de la résidence « Le Saint Eve » sise à Nouméa – 6^{ème} kilomètre est susceptible de relever de la réglementation provinciale susvisée.

Les informations que vous avez transmises le 4 février 2009 ne constituent pas un dossier au titre des ICPE. De plus, à ce jour, la Direction de l'Environnement ne possède aucun dossier relatif à l'installation de traitement des eaux résiduaires domestiques de la résidence « Le Saint Eve ». Je vous invite par conséquent à me fournir les informations nécessaires au classement éventuel de vos installations.

pourra vous renseigner sur l'application de cette réglementation si vous le souhaitez.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le directeur,



C. OBLED